

# MAIRIE DE NEUFVY SUR ARONDE ( Oise)

\*\*\*\*\*

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26/01/2015

L'an deux mil quinze, le lundi vingt-six janvier à 20 heures, Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc D'ARRENTIERES, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM D'ARRENTIERES Marc, RICHET Eric, LEDOUX Olivier, BUFFENOIR Pascal, DUFOUR Bruno, ENCONTRE Marie-Claude, GALLEMAN Francis, GUIGAND Anne-Claire, LAFORGE Jean-Pierre, DUBOIS Suzanne.

Etait absent : POSSIEN Christophe,

Madame ENCONTRE Marie-Claude a été élue secrétaire.

### **1. Dispositif « voisins vigilants »**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'inauguration du dispositif « voisins vigilants » aura lieu le samedi 14 février 2015 à 11 heures en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Compiègne et de la Gendarmerie. Le rendez-vous est fixé à 11 heures à la Mairie.

### **2. Travaux dans la commune**

#### **Désherbage de la commune**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise DE SMEDT Philippe pour le désherbage (deux intervention par an) de l'intégralité des trottoirs et caniveaux, des zones encailloutées, des entrées de la commune, du monument aux morts, de la salle des fêtes et du cimetière pour un montant de 2 246.00 euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir l'offre de l'entreprise DE SMEDT Philippe.

#### **Elagage rue du bout du bois**

Monsieur le Maire présente le devis pour l'entretien de bordures de routes chemin du bout du bois :

– de l'entreprise DE SMEDT Christophe pour un montant de 1 700 € HT

Les déchets seront laissés sur place.

- de l'entreprise TORREKENS pour un montant de 2 400 € HT

Les déchets seront broyés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir l'offre de l'entreprise DE SMEDT Christophe.

#### **Devis CAP'OISE**

Monsieur le Maire présente le devis de CAP'OISE pour l'achat de poteaux et de fixation pour les panneaux « voisins vigilants » pour un montant de 91.01 € HT.

Devis pour le remplacement des radiateurs de la salle des Fêtes

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise ECLR de Neufvy sur Aronde pour un montant de 230 € HT unitaire.

Le Conseil Municipal décide de revoir avec l'électricien le devis en prévoyant de radiateurs plus performants type accumulateur.

### **3. Demande de subvention**

Suite aux demandes reçues en Mairie, le Conseil Municipal décide l'octroyer les subventions suivantes :

- Mémoire des Chars : 100 €
- Amicale du Centre de Secours de Ressons sur Matz : 100 €

### **5. Questions diverses**

**Armoire de rangement salle des Fêtes** : Angélique sollicite l'achat d'une armoire fermant à clef pour ranger son matériel et ses produits. Le Conseil Municipal autorise l'achat d'une armoire métallique.

**Demande d'éclairage public ferme du pré** : Monsieur le Maire précise d'un rendez-vous est fixé la semaine prochaine avec la SICAE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.